



Le mot du Maire

Chères barberaziennes,
Chers barberaziens,



Ainsi s'achève 2023, une année toute particulière, qui a vu l'inflation battre des records, sans que les salaires augmentent autant, paupérisant chacune et chacun d'entre nous, contraignant encore plus les finances de la commune avec une explosion des prix des matériaux, des salaires et des fluides.

2023 fut aussi une année malheureusement annonciatrice d'évènements naturels profondément changeants, avec un épisode de sécheresse qui a duré plus de 500 jours et qui s'est suivi de l'automne le plus pluvieux jamais enregistré sur Chambéry.

L'impact du changement climatique se fait de plus en plus sentir dans les Alpes et nous tentons d'agir au mieux pour limiter ses conséquences, en réduisant considérablement les émissions de gaz à effet de serre de la commune et de ses habitants.

Mais 2024 sera porteuse de changements majeurs à Barberaz avec la rénovation complète de l'éclairage public, la rénovation énergétique de la maison du stade, le début des lourds travaux de l'école de l'Albanne et des animations culturelles, sportives et festives qui auront lieu en cette année olympique.

Je tiens à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année 2023/2024 ! J'espère que ces moments particuliers de l'année, où nous avons la chance de nous reposer, de prendre le temps de voir sa famille, ses amis, permettront à chacune et chacun de vous ressourcer.

Prenez soin de vous !

Le Maire
Arthur BOIX-NEVEU

Sommaire

- 2 ... Fresque participative
- 3 ... Aménagement
- 4 ... Sécurité
- 5 ... Solidarité
- 6 et 7 Ecoles
- 8 ... Biodiversité
- 9 ... Ecologie
- 10 ... Actions sociales
- 11 ... Pensez-y !
- 12 ... Expressions libres/ Agenda

Retrouvez toute l'actu de la commune sur notre site www.barberaz.fr et sur notre page Facebook



Fresque participative

Participez au choix des motifs de la fresque murale « Barberaz, terre de jeux 2024 »

Avec le label « Barberaz, terre de jeux 2024 » obtenu dès 2021, notre commune a voulu signifier son engagement dans la dynamique « Paris 2024 ».

Grace à un co-financement de la direction régionale des affaires culturelles, la municipalité a voulu et pu conjuguer la création artistique avec l'enthousiasme de notre jeunesse suscité par ces J.O.

Cela se concrétisera par la réalisation d'une fresque mobile composée de panneaux qui aura vocation à accompagner les événements festifs et sportifs de l'année prochaine. A terme, elle sera exposée en extérieur à un endroit qui reste à définir.

En étroite collaboration avec les habitants, en particulier les adultes et enfants fréquentant le centre socioculturel de l'AMEJ, un artiste peintre a élaboré trois maquettes durant les vacances de la Toussaint.

1



2



3



Vous pouvez venir en mairie aux heures d'ouverture de celle-ci pour vous prononcer sur la première, la deuxième ou la troisième maquette (hall d'accueil).

Vous pourrez également le faire à l'occasion des vœux à la population le 19 janvier prochain dans la grande salle polyvalente.

La réalisation de cette fresque « monumentale » s'effectuera pendant les vacances de Pâques 2024. Vous pouvez d'ores et déjà vous manifester en mairie pour candidater comme « artiste peintre ».



Espace pour voter en mairie

Votez pour le choix de la fresque JO 2024

Nom

Prénom

Age

Fresque 1

Fresque 2

Fresque 3

Coupon à retourner en mairie pour le 19/01/24 au plus tard.

Zone du Périmètre en Attente de Projet d'Aménagement Global

La zone du Périmètre en Attente de Projet d'Aménagement Global (PAPAG) comprend un secteur bordant la route d'Apremont, entre le parc de Buisson Rond et la voie ferrée.

La mairie a lancé en mars 2022 une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour définir le devenir de ce quartier.

Deux séances de concertation publique ont été organisées :

- La première a pris la forme d'une balade urbaine et a permis de réaliser un diagnostic des ressentis des participants.

- La deuxième, réalisée en mairie a consisté à réfléchir à l'aménagement des rues de chaque côté de la bande de roulement : mobilité douce, végétation ...

Ces éléments ont permis à l'AMO d'établir 2 scénarios basés sur 2 philosophies bien distinctes :

- l'un consistant à renforcer les polarités existantes avec des aménagements plutôt résidentiels.
- l'autre proposant d'étirer le centre en prolongeant son axe commercial.



Ces deux scénarios ont été présentés et débattus lors d'une dernière séance de concertation, le 11 septembre dernier.

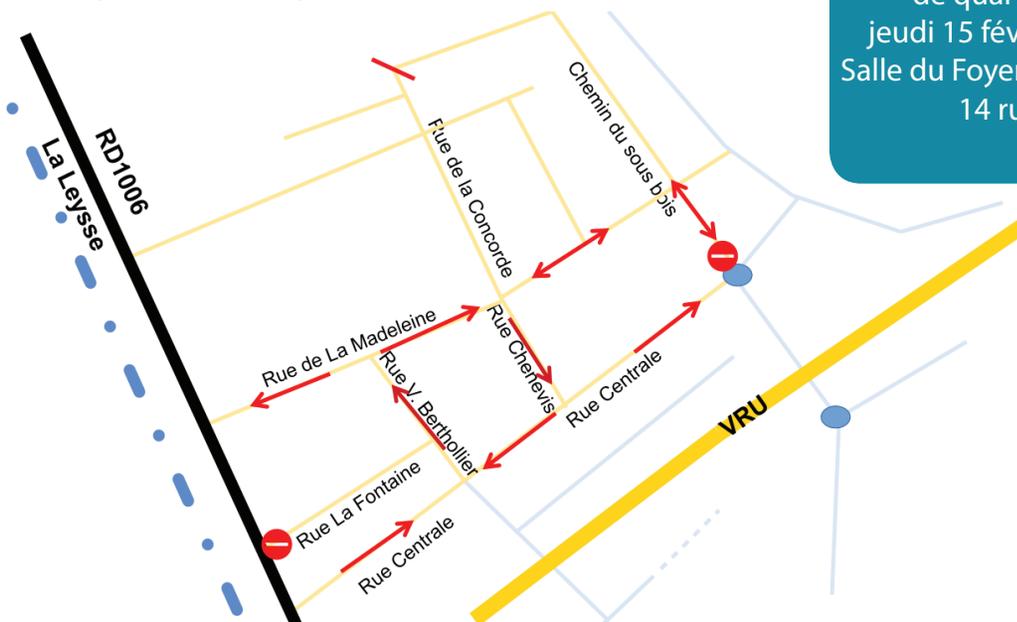
Le scénario 2 "Etirer le centre" a été choisi par près de 60 % des votants.



Vue de la route d'Apremont depuis le rond point vers Chambéry*

Deuxième test de circulation quartier de La Madeleine

Les habitants du quartier de La Madeleine ont décidé, lors du conseil de quartier du 16 novembre dernier, de tester à partir du 15 janvier 2024 le 2ème scénario de circulation (voir ci-dessous).



Pour "ajuster" le test, une réunion de quartier est prévue
jeudi 15 février 2024 à 20h00
Salle du Foyer Hubert Constantin
14 rue Centrale

Sécurité

Un nouvel Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)

Delphine PENA a pris ses fonctions comme ASVP en mairie le 28 août dernier.

Voici ses principales missions :

- Surveiller et prévenir les règles relatives à la sécurité et la salubrité publiques.
- Constater les contraventions et verbaliser des infractions au code de la route (arrêt et stationnement des véhicules), au code des transports, au code de l'environnement ou encore au code des assurances,
- Procéder à toutes constatations sur la police de la publicité, enseignes et pré-enseignes,
- Rechercher et constater les infractions aux règles relatives à la lutte contre les bruits du voisinage,
- Relever les contraventions aux règlements sanitaires relatifs à la voie et à la propreté des espaces publics,
- Verbaliser l'arrêt ou le stationnement gênant d'un véhicule sur les passages réservés à la circulation des piétons,
- Constater la contravention au code des assurances en cas de non apposition d'un certificat valide sur un véhicule,
- Surveiller la sécurité aux abords des écoles,
- Participer à la surveillance du bon déroulement des manifestations publiques,
- Etre en lien avec les correspondants de nuit.



Contact :
voie.publique@barberaz.fr



Faites-vous dépanner, pas arnaquer

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) vous informe sur les arnaques au dépannage à domicile.

Réflexe n° 1 : Anticiper

Je me méfie des numéros d'urgence inscrits sur des prospectus ou mis en avant sur internet.

J'ai ma propre liste de numéros avec des professionnels recommandés par des personnes ou organismes de confiance.

Réflexe n° 3 : Vérifier

Je consulte les tarifs et exige un devis écrit détaillé avant toute intervention.

Si le devis me paraît élevé ou pas clair, je fais appel à un autre prestataire. Je garde toujours les pièces qui ont été changées.

Réflexe n° 2 : Cibler

Je n'accepte que les travaux urgents. Les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard. Je reste prudent lorsqu'on m'affirme que les frais seront remboursés par mon assurance.



Signalez votre problème de consommation sur :
signal.conso.gouv.fr
Plus d'infos sur www.economie.gouv.fr/dgccrf



Problèmes de logement sur Histologe

Signaler ses problèmes de logement en quelques clics et les transmettre directement aux services compétents, c'est désormais possible en Savoie grâce au nouveau service public en ligne Histologe !

La plateforme, destinée aussi bien aux locataires qu'aux propriétaires, permet à toute personne en situation de mal logement de se faire connaître et d'être accompagnée.

Souvent découragés face à la complexité des démarches à entreprendre, multiplicité des intervenants à contacter, durée des procédures, manque de visibilité sur le suivi de la demande, isolement social, ou tout simplement par méconnaissance des recours possibles ou par manque de temps, beaucoup d'occupants restent dans des logements humides, bruyants, infestés par des nuisibles, dangereux, ou finissent par quitter leur logement sans que les travaux ne soient faits.

Agence Pôle emploi

Les agences Pôle emploi de Chambéry Mudry et de Chambéry Grand Verger se regroupent.

Dès le **29 janvier 2024**, une seule agence Pôle emploi pour vous accueillir sur Chambéry au **272 rue François Guise** (Ex agence de Chambéry Grand Verger agrandie et réaménagée), avec le regroupement des 2 agences Mudry et Grand Verger.

Cette nouvelle agence, plus grande, plus fonctionnelle et plus accueillante, permettra d'offrir, dans un souci constant d'amélioration de la qualité d'accueil, un service adapté aux besoins des Demandeurs d'Emploi et des Entreprises et d'enrichir leurs accompagnements dans leurs démarches.

- Par téléphone, au 3949 (Demandeurs d'emploi) ou au 3995 (Entreprises).



Une procédure simple :

Histologe permet en moins de 3 minutes de décrire ses problèmes de logement :

- sécurité,
- mauvaise isolation,
- humidité,
- nuisibles,
- absence de chauffage,
- suroccupation...

et même de déposer des photos et des documents.

Le dossier est ensuite transmis aux services compétents (CAF, Mairie, ARS, bailleur social..) dans les 48 heures.

Pour en savoir plus rendez-vous sur
<https://histologe.beta.gouv.fr>

La réception du public se fera selon les mêmes horaires, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, sur RDV les après-midi (sauf le jeudi après-midi).

Le déménagement occasionnera la fermeture des 2 agences actuelles les 24, 25 et 26 janvier 2024.

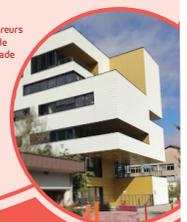
Un maintien des services pour les demandeurs d'emploi et pour les entreprises pour l'ensemble de leurs démarches, sera garanti durant ces 3 jours via les services à distance qui seront renforcés.

www.pole-emploi.fr

LES AGENCES PÔLE EMPLOI CHAMBÉRY MUDRY ET GRAND VERGER SE REGROUPENT

Dès le **Lundi 29 janvier 2024**
vous serez accueillis **272 rue François Guise**

Accès par le Bus :
 • Ligne 4 : Arrêt Chevaliers Tireurs
 • Ligne 2 : Arrêt Ecole du stade
 • Ligne C : Arrêt Piscine du stade
 > Stade Nautique



HORAIRE D'OUVERTURE :
 Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30
 Réception les après-midis : sur rendez-vous
 Fermé au public le jeudi après-midi

Tous nos services sont disponibles 24h/24, 7j/7
www.pole-emploi.fr



Une boîte de jeu a été offerte par le CISALB à chaque école élémentaire des 35 communes engagées, soit 89 établissements concernés.

Les deux écoles élémentaires de la commune ont reçu ce jeu de plateau collaboratif dédié à l'eau et à l'impact du changement climatique.

ECOIA est bien plus qu'un simple jeu, c'est un outil éducatif conçu pour sensibiliser nos jeunes aux enjeux cruciaux que sont la gestion de l'eau, les défis climatiques, et la nécessité d'agir pour un avenir durable.

Ce jeu de plateau a été créé pour permettre aux joueurs de s'immerger dans des situations réelles et de prendre des décisions stratégiques liées à la préservation des milieux aquatiques et de notre ressource en eau en période de sécheresse.

Il stimule la réflexion des participants, les incite à collaborer, stimule leur créativité, tout en leur fournissant des connaissances essentielles.



2023 vise prioritairement une distribution auprès des écoles des communes engagées dans la démarche "Eau-Climat, on agit !".

La Commune de Barberaz en a récupéré deux pour les écoles de l'Albanne et de la Concorde.

ECOIA, acronyme pour "Eau-Climat, on Agit !"
a été créé par l'équipe de Sensibilisation du Cisalb en partenariat avec un professionnel du jeu (Tibo Series) et un artiste graphiste (Roch Robaglia) ainsi que l'enseignante-relais Céline Prissimitzis.
Il a été financé avec l'aide de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse à hauteur de 70%.

Les illuminations de Noël sont en place dans la commune

Profitez d'une balade nocturne en famille pour découvrir les 5 sites qui accueillent cette année les illuminations de Noël.

N'oubliez pas aussi la boîte aux lettres du Père Noël qui se trouve dans le hall d'accueil de la mairie !



Le bonhomme de neige à la crèche



Les lutins à l'école Concorde

Interview des enfants

Les enfants se sont amusés à jouer au "journaliste" en interrogeant leurs camarades sur l'école et le temps du périscolaire :

Si Alice (CE2) est contente le matin en arrivant à l'école pour retrouver ses copines, elle et April (CP) sont aussi joyeuses quand elles finissent leur journée, car l'une retrouve ses amies au parc, tandis que l'autre fait une soirée crêpes à la maison le mardi et du patinage le vendredi soir.

Les moments préférés de la journée sont différents selon les enfants :

Mariam (CE2) aime jouer en récréation, April (CP) préfère le moment en classe pour être avec la maîtresse et à côté de sa copine et apprendre des tas de choses ; Damien (CP) apprécie beaucoup les activités manuelles proposées par les animateurs, tandis que pour Eva (CP), son moment préféré est celui du goûter pour pouvoir se régaler !

Beaucoup trouvent le temps de repas un peu long et bruyant comme Eva (CP), mais Alice (CE2) aime bien l'esprit d'un self service où chacun se sert et qui sera mis en place à l'école de l'Albanne (après les travaux).

Quant aux activités proposées, Alice, Luca, Côme, Nessim et Raphaël (CE1-CE2) aiment les jeux en extérieur comme "la balle assise", d'autres préfèrent les activités de motricité (le yoga et la danse pour Eva) tandis que Maceo, Sidonie et Damien adorent créer des objets pendant des ateliers créatifs ou encore le concours de "dessinateur aveugle".

Travaux à l'école de l'Albanne - point sur le déménagement

Depuis la rentrée du 6 novembre dernier, le groupe scolaire de l'Albanne est entré dans la phase 1 des travaux.

Désormais, les 4 classes de l'école maternelle occupent le bâtiment de l'école élémentaire.

La classe de Mme Cote (élémentaire) est installée dans un préfabriqué au dessus de la salle de motricité. Des toilettes pour les maternelles et les élémentaires sont juxtaposées.

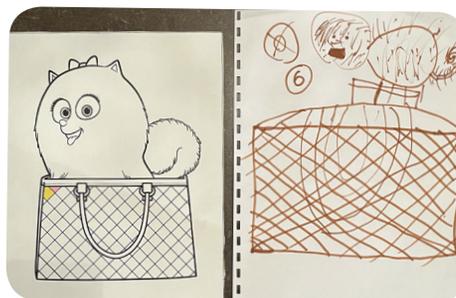
Quant aux 3 classes (élémentaires) de M. Hélicher, Mmes Viallet, Cléménçon et Joly, elles ont été installées en salle polyvalente.

En fonction de la météo, les élèves sont en récréation dans la grande salle polyvalente ou dans l'espace vert réservé à cet effet derrière le bâtiment.

Le déménagement s'est bien passé. Nous remercions toutes les personnes qui ont bien voulu participer à l'organisation.



Jeu de "la balle assise"



Concours "dessinateur aveugle"

Les enfants souhaiteraient faire de la peinture et Marion (CP) aimerait utiliser de la pâte à modeler.

Mariam (CE2) propose simplement d'agrandir la cour pour davantage de place !

Le rôle de l'animateur est important pour les enfants. Il a un rôle d'arbitre en cas de conflit, et de meneur d'activité mais il reste surtout le confident pour "se raconter" et un grand "camarade" de jeu.

Les services périscolaires fonctionnent également avec quelques ajustements et les trajets entre l'école et la salle polyvalente sont encadrés par les agents périscolaires le matin, le midi et le soir.



Une classe dans le bâtiment des salles polyvalentes



Préfabriqué installé dans la cour de l'école

Biodiversité

Des nichoirs pour les oiseaux et les chauve-souris



Le 29 septembre dernier, ont été installés sur certains bâtiments publics de notre commune (Mairie, Salle Polyvalente et école Concorde), des gîtes pour chauve-souris et des nichoirs pour martinets, hirondelles et mésanges.

D'autres nichoirs seront posés au Pôle Chantal Mauduit. Une webcam sera également installée à l'école Concorde pour permettre aux enfants de se livrer à diverses observations.

La pose de ces nichoirs répond au double objectif de :

- favoriser le retour d'espèces insectivores dans un territoire urbanisé comme le martinet, l'hirondelle ou la mésange de Savoie et de certaines espèces de chauves-souris,
- lutter contre des espèces invasives, telles que le moustique tigre ou la pyrale du buis.

Ces espèces insectivores n'ont pas été choisies au hasard. La chauve-souris ayant une vie nocturne et les oiseaux une vie diurne, le moustique tigre (qui vit de jour comme de nuit) aura ainsi toujours un prédateur naturel actif autour de lui.

Cette action, qui s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la municipalité de préservation de la biodiversité et de lutte contre le moustique tigre, a été permise grâce à l'initiative citoyenne de deux sœurs passionnées d'ornithologie et d'écologie, Aurélie FOURNIER et Elise MONSCHEIN.

Elles ont été lauréates, au titre de 2021, avec pour maître d'oeuvre la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), de la première édition du Budget citoyen de la Savoie. Ce projet, aujourd'hui devenu réalité, a bénéficié d'un financement du Département à hauteur de 22 000 €.

Pas moins de 260 nids (152 nichoirs et 108 gîtes à chauves-souris) ont été implantés au printemps dernier et cet automne, en Savoie, dont une vingtaine sur BARBERAZ et d'autres également sur LA RAVOIRE.

Des panneaux pédagogiques, situés sur la place de la Mairie et à l'école Concorde expliquent le but de cette opération et les différentes espèces à protéger. Pensez à lire ces panneaux et à flasher le QR pour découvrir où sont placés les nichoirs !



Inauguration le 5 octobre dernier en présence d'élus et des porteurs de projet

La Commune de Barberaz est labellisée "Refuge LPO".
Deux parcs accueillent la faune sauvage :
Chenevis et Emile Mariet



<https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/lpo-locales/savoie/>

LPO Auvergne-Rhône-Alpes
100 rue des Fougères
69009 Lyon - 04 37 61 05 06

Vous aussi vous pouvez accueillir un refuge chez vous !



LE DÉPARTEMENT

Vous êtes prêts pour le compostage ?

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la Loi antigaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.



Pour y répondre, Grand Chambéry a retenu 3 solutions en fonction de la typologie des habitats :

- Le compostage individuel pour les habitations pavillonnaires et / ou en secteur rural. Grand Chambéry organise depuis 2010 des distributions de composteurs gratuits.
- Le compostage partagé pour les habitations en ville, centres-bourgs, collectifs disposant d'un espace vert. Depuis 2015 Grand Chambéry accompagne les copropriétés dans l'installation de points de compostage partagé.

- Expérimentation de la collecte de déchets compostables pour les quartiers denses. Grand Chambéry a commencé l'expérimentation en octobre 2022 dans 3 quartiers de l'agglomération. Le centre-bourg de Barberaz en fait partie.

En 2024, les secteurs denses du centre et de La Madeleine seront collectés !

Qu'est-ce qu'un biodéchets ?

L'article L. 541-1-1 du code de l'environnement définit les biodéchets comme : « Les déchets non dangereux biodégradables de jardin ou de parc, les déchets alimentaires ou de cuisine provenant des ménages, des bureaux, des restaurants, du commerce de gros, des cantines, des traiteurs ou des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets comparables provenant des usines de transformation de denrées alimentaires. ».

En pratique,

quels sont les biodéchets à traiter ?

- Déchets verts : tontes de pelouse et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles ou encore déchets ligneux issus de l'élagage et de l'abattage d'arbres et de haies.
- Déchets alimentaires : restes de repas ou de préparation de repas ou produits périmés non consommés.

Des ateliers pratiques avec Grand Chambéry

Toute l'année, Grand Chambéry vous propose des ateliers pour apprendre à réduire les déchets dans son quotidien (des recettes pour nettoyer sa maison, des emballages en tissu sans couture...)

<https://www.grandchambery.fr/mon-quotidien/dechets/ateliers-pour-reduire-ses-dechets>

Calcul de votre empreinte carbone



Pour participer : <https://nosgestesclimat.fr/tutorial>

Connaissez-vous votre empreinte carbone annuelle ? Pour répondre à cette question, l'Ademe met à votre disposition « Nos gestes climat ».

Ce simulateur détermine la quantité de CO₂ que vous émettez à l'année.

Votre empreinte carbone est calculée selon de grandes catégories de la vie quotidienne :

- alimentation ;
- transport ;
- logement ;
- services publics ;
- numérique...

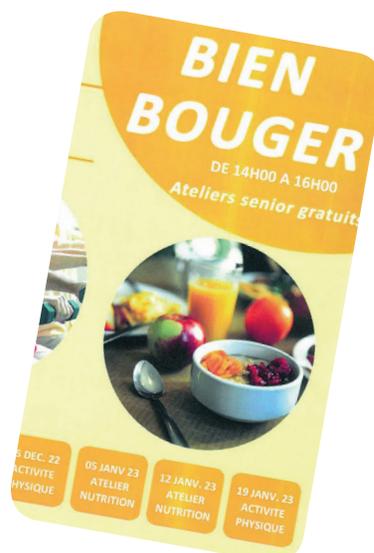
Objectif
Ne pas dépasser
2 tonnes de CO₂ par
personne et par an.

Actions sociales

Le Centre Communal d'Action Sociale de Barberaz a mis en place, tout au long de l'année, des animations destinées à toutes les tranches d'âges de la population.

Avec l'UFOLEP, des ateliers "Bien bouger, bien manger" ont été proposés gratuitement aux séniors. L'objectif de ce programme était de donner envie aux participants de trouver une alimentation saine et une redécouverte d'une pratique sportive régulière. Des séances sur la nutrition avec une diététicienne, de la gym douce et de la marche nordique avec un éducateur spécialisé étaient proposées.

Pour aller plus loin
<http://www.fol73.fr/ufolep/>



Dans le cadre de la journée nationale des aidants, une journée spéciale à Barberaz a eu lieu en octobre. L'objectif était de rendre visible les aidants, les soutenir, les aider à prendre soin d'eux. Conférence présentée par une psychologue et ateliers (gestion du stress avec une sophrologue, gym douce avec un éducateur sportif, toucher relationnel avec une professionnelle de santé) étaient proposés.

Pour aller plus loin
<https://solidarites.gouv.fr/agir-pour-les-aidants>



En novembre, une après-midi était organisée autour de la dénutrition en salle polyvalente.

Personnes âgées, enfants, adultes, tout le monde est concerné.

4 ateliers étaient proposés : cuisine avec le restaurant "colonel popote" de Barberaz, gym adaptée avec un éducateur sportif, présentation de fruits et légumes de saison avec Terre solidaire et atelier pédagogique autour des abeilles et du miel avec un apiculteur.

Pour aller plus loin
<https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/semaine-nationale-de-la-denuitration-2023>



Une première pour toutes ces animations qui ont réuni un public plus ou moins nombreux et qui seront renouvelées en 2024 avec encore plus de participants au rendez-vous !

Contact : CCAS de Barberaz 04 79 33 39 37



Don du sang
17 janvier 2024
de 16h30 à 19h30
Grande salle polyvalente
<https://dondesang.efs.sante.fr/>

Suite à une proposition du conseil municipal jeunes, des **boîtes à livres** vont être installées à différents endroits de la commune.

La première sera mise en place vers l'arrêt de bus route d'Apremont.

Le principe : empruntez, déposez, gardez, lisez...

Boîte à livres



Nouveau site internet de la Commune

A partir du 19 janvier vous pourrez découvrir le nouveau site qui s'intègre à celui de Grand Chambéry.



Nouveaux horaires de l'agence postale de Barberaz

A compter du 23 janvier 2024 les horaires seront :
du mardi au vendredi de 14h30 à 17h00
le samedi de 9h00 à 12h00



Présentez-vous à l'accueil
Réservé aux habitants

Déchetteries mobiles de passage sur Barberaz en 2024 de 9h00 à 15h00 parking "des Bauges".

- samedi 6 janvier avec une benne à sapins
- mercredi 10 avril
- mardi 16 juillet
- vendredi 25 octobre

Horaires d'hiver (du 1er/10 au 31/03) de la déchetterie de La Ravoire

1137 route d'Apremont :

- Lundi au samedi 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
 - Dimanche et jours fériés de 8h30 à 12h00
- Fermeture exceptionnelle à Noël et jour de l'An.

<https://www.grandchambery.fr>

Que faire de son piège à moustiques en hiver ?

Nettoyez votre piège méticuleusement et stockez-le pour l'hiver dans un endroit sec et à l'abri du gel.



Présentation des vœux à la population

Vendredi 19 janvier 2024 à 19h00
Grande salle polyvalente



Expressions libres

Expression de la liste «Mieux vivre à Barberaz»

DIALOGUER, puis CONSULTER pour mieux DECIDER avec vous

Cette première moitié de mandat aura été marquée par une nouvelle façon de conjuguer l'action publique au pluriel.

Fidèles à nos engagements de campagne nous avons choisi de vous associer aux différentes étapes de construction et de décision sur les projets vous concernant.

Il en a été ainsi avec le choix du monument aux morts (après un travail préalable des écoliers), l'implantation d'arbres ou d'arceaux à vélo. Plus récemment nous avons sollicité les habitants sur les horaires des nouveaux éclairages publics, sur la mise en place d'un nouveau plan de circulation dans la commune avec l'objectif d'apaiser la circulation dans les quartiers et de sécuriser les trajets notamment pour les modes doux.

C'est ainsi que, après un long travail collaboratif lors des réunions de quartiers, des tests ont été mis en place et qu'une consultation a lieu jusqu'au 19 janvier pour valider définitivement (ou pas) les futurs sens de circulation. Pour notre majorité, la bonne gestion de l'argent public, c'est de tester avant d'aménager, pour éviter de faire des choix contraires à l'intérêt général. Certes cela engendre quelques frais (peinture, pose de quilles de protection, de panneaux réutilisables) mais cela n'a rien à voir avec la réalisation d'équipements lourds que l'on serait amené à revoir par la suite.

De la même façon, le récent choix entre les 2 propositions d'aménagement de l'entrée de ville, a permis de choisir à une large majorité le scénario 2 qui étend le centre de la commune vers Chambéry, le long d'une route d'Apremont élargie pour ajouter une large circulation arborée dédiée aux piétons et aux cyclistes, avec davantage de surface dédiée au commerce de proximité et les services et des places de parking correspondant aux nouveaux logements.

Même si la décision relève de la responsabilité du maire, notre volonté durant tout ce mandat est de vous associer.

Bien sûr nous connaissons les limites de ces dispositifs. Même si certains peuvent considérer la participation comme modeste, elle est cependant très nettement supérieure aux consultations similaires de villes comparables ou plus importantes. Nous allons continuer à chercher à convaincre chaque Barberazienne et chaque Barberazien de participer à ces consultations.

A. Boix-Neveu - F. Mauduit - D. Goddard - JP. Coudurier - MN. Gerfaud-Valentin - JC. Bernard - M. Le Chêne - G. Mugniery - B. Mollard - N. Prime - P. Dupuis - N. Laurent - A. Maenner - K. Mauvilly-Graton - J. Pérot - JM. Princé - Y. Rota-Bulo - JP. Tissinié - MF. Pichat - S. Selleri

Expression de la liste «Barberaz ensemble»

Circulation

Certains quartiers sont devenus labyrinthes, contraignant le riverain, premier concerné, à des détours qui rallongent sa destination et accroissent sa consommation d'essence, conduit à des aberrations où une voie large n'a plus qu'un sens et force tout un flux à passer au même endroit.

Cela fragilise les commerces de quartiers, services de proximité, complique l'accès des secours ou de possibles dessertes de transport en commun, questionne sur l'investissement public de voies vouées à un usage privatif !

A La Madeleine, en plein travaux de la RD, ces changements sont apparus inopportuns.

On peut apaiser sans imposer des contraintes contre-productives et instables, puisqu'apparemment temporaires !

L'intérêt de la participation citoyenne ne doit pas être synonyme d'un désengagement de l'élu. D. Dubonnet - Y. Fétaz - AC. Thiebaud - G. Mongellaz - B. De Rivaz

Expression de la liste «Un nouveau souffle pour Barberaz»

Dialogue, écoute et réactivité, une avancée majeure pour les habitants

Nous avons décidé de voter la hausse de la taxe foncière car les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation n'auraient pas permis à la commune de répondre notamment aux enjeux de la transition écologique en sachant que nous prenons, de plein fouet, le triplement du coût de l'énergie.

La restructuration des services de la Mairie a permis d'assurer un fonctionnement optimal de l'EHPAD des Blés d'Or.

Toujours au plus près de vos préoccupations dans l'écoute et le respect de chacun.

N. Laumonnier - P. Maulet

AGENDA

Janvier 2024

- 6 janvier de 9h à 15h Déchetterie mobile avec benne à sapins sur le "parking des bauges" route d'Apremont.
- 14 janvier 12h - Repas des anciens grande salle polyvalente
- 17 janvier de 16h30 à 19h30 Don du sang - grande salle polyvalente.
- 19 janvier 19h00 - Voeux à la population - grande salle polyvalente.
- 20 janvier Concert WOODZ grande salle polyvalente
- du 25 au 28 janvier Festival BARBA'TRAC grande salle polyvalente

Février 2024

- 16 février Carnaval place de la mairie et plaine des sports

Mars 2024

- 8 mars Journée contre les violences faites aux femmes grande salle polyvalente
- 16 mars Saint Patrick grande salle polyvalente

Fermeture
de la bibliothèque
du 26 décembre
au 3 janvier 2024 inclus
Réouverture le jeudi 4
à 16h30